

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Vous devez mettre en objet : projet d'arrêté portant ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025 dans le département de la Sarthe

Date :Tue, 2 Apr 2024 22:18:00 +0200

De :

Pour :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Avis defavorable

Encore une fois! Une période complémentaire de venerie sous terre est demandée
Quand en aurez vous fini avec cette pratique.

Cruelle qui occasionne d'atroces souffrances aux animaux piégés?

Blaireaux mais également toutes les especes qui se trouvent dans les terriers?

Comment font ces pays qui ne font pas appel au deterrage? Qui meme protege les blaireaux? Usent ils de la magie que nous ne connaissons pas en France???

Peut etre ont ils mis en place des solutions alternatives, des repulsifs, la création de terriers articiels, des mesures d'effarouchement? Peut etre ne considèrent ils pas les chasseurs comme solution aux dégâts?(si réels dégâts !)

La venerie sous terre est éthiquement une tuerie et lorsque vous demandez une periode complémentaire vous optez pour une tuerie de plus, qui comme vous le savez, touchera beaucoup de blaireautins.

Je me demande tout le temps, a chaque consultation, comment peut on humainement faire une telle chose?

Avis défavorable

Cordialement

Pauline Coatleven